



Il n'y a pas de glyphosate dans la production végétale vaudoise

Prométerre, par l'intermédiaire de sa filiale ProConseil, a analysé plusieurs dizaines d'échantillons de denrées alimentaires des produits de boulangerie, des pommes, des légumes, de la bière et du vin pour savoir d'où proviennent les résidus de glyphosate retrouvés dans l'urine des consommateurs. Les résultats des analyses effectuées, présentés ce soir dans l'émission ABE, montrent que les produits élaborés avec des matières premières produites en Suisse ne contiennent pas de glyphosate.

À la suite d'articles de presse et d'émissions sur le glyphosate et ses méfaits sur la santé et l'environnement, Prométerre, par le biais de sa filiale ProConseil, a voulu connaître la source du glyphosate qui se retrouve dans les urines de 40 % des citoyens. Est-ce la conséquence de l'utilisation de ce produit en agriculture suisse, ou provient-il des produits importés ?

L'étude s'est intéressée aux denrées alimentaires issues de la production agricole suisse, soit les filières de la boulangerie, des pommes, des légumes, de la bière et du vin. Ainsi, au cours de l'année 2016, une centaine d'échantillons de produits issus de l'agriculture suisse et une dizaine de produits importés ont été analysés. Ces échantillons ont été soit prélevés sur des parcelles agricoles du canton soit achetés en grande surface.

Des essais ont été effectués afin de comparer les cultures menées selon les normes suisses (utilisation du glyphosate comme désherbant avant la mise en culture) et celles issues du procédé cultural autorisé dans d'autres pays européens et américains, où le glyphosate est utilisé en traitement de maturation avant la récolte. Les produits issus des trois parcelles d'essais ayant reçu un traitement de maturation avant la récolte ont des teneurs en glyphosate en moyenne 80 fois plus élevées que les mêmes produits cultivés selon les normes suisses. Sept produits importés ont été analysés et quatre ont des teneurs en glyphosate significativement supérieures aux produits suisses.

Il faut toutefois relever que tous les résultats d'analyse de résidus de glyphosate obtenus dans la présente étude demeurent au-dessous des teneurs maximales admises selon l'Ordonnance sur les limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans ou sur les produits d'origine végétale ou animale (OPOVA).

En Suisse, le glyphosate est utilisé de manière raisonnée pour lutter contre des mauvaises herbes problématiques (chardons, chiendent, rumex) et avant l'implantation d'une culture. Il n'entre jamais en contact ni avec la plante en croissance, ni avec le produit récolté. Cette utilisation précautionneuse du glyphosate en agriculture permet une réduction du travail du sol, ce qui favorise sa structure, son activité biologique et diminue considérablement les problèmes d'érosion. Dans certains cas, son application permet de réduire l'utilisation d'autres produits plus toxiques.

Ce soir sur la RTS, l'émission A bon entendeur présentera notamment les résultats de cette recherche

Renseignements complémentaires :

M. Stéphane Teuscher, directeur de ProConseil – 079/381 20 29 – s.teuscher@prometerre.ch

M. Luc Thomas, directeur de Prométerre – 079/779 30 83 – l.thomas@prometerre.ch